

News

BCLP ACCOMPAGNE LE GROUPE DBT POUR LA MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES ET ATE DANS LE SECTEUR DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Oct 13, 2022

BCLP conseille le Groupe DBT, dans le cadre de la mise en place d'un partenariat avec Amundi Transition Énergétique et la Banque des Territoires.

Pionnier et expert européen de la mobilité électrique, DBT, via sa filiale R3 (Réseau Recharge Rapide) crée la plateforme R3 Infra Invest, en partenariat avec Amundi Transition Énergétique et la Banque des Territoires, pour accélérer l'installation des bornes de recharge rapides pour véhicules électriques pour les particuliers sur tout le territoire. L'objectif de R3 Infra Invest est de faire évoluer et de généraliser les usages en mobilité électrique, en investissant jusqu'à 50 millions d'euros dans des projets d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Le Groupe DBT apportera 20% des fonds, Amundi Transition Energétique et la Banque des territoires apporteront chacun 40%, qui seront engagés au fil des projets.

Ce partenariat constitue une étape charnière pour DBT. Aux activités de conception et de fabrication, s'ajoute désormais la mise à disposition de financements sécurisés, qui permettra au groupe de nouer rapidement de nouveaux accords commerciaux qui consolideront son réseau existant.

R3, filiale de DBT, aura la gestion de la plateforme, en tant que développeur, constructeur et opérateur. Le partenariat permettra de produire environ 100 000 MWh électriques, via le déploiement de 1000 points de charge ultra rapides. Il conduira en fin de compte à éviter l'émission de 67 000 tonnes de CO2 et contribuera concrètement à l'impératif de transition énergétique.

Pour cette opération, R3 a été conseillé par BCLP, avec une équipe menée par Jean-Pierre Delvigne, associé et composée de Kai Völpel, of counsel, Paul Ast et Clément Tavenard, avocats, sur les aspects de corporate/M&A ; Julie Catala-Marty, associée ; sur les aspects de droit de la concurrence et Olivier Mesmin, associé, sur les aspects fiscaux.

DLA Piper a conseillé la Banque des Territoires et Amundi Transition Énergétique avec une équipe menée par Eric Villateau, associé, assisté de Pauline Reinhard, collaboratrice, sur les aspects partenariat, financement et contrats de projet, Edouard Sarrazin, associé, sur les aspects concurrence, Jean-Luc Heckenroth, counsel, sur les aspects droit public et Cécile Szymanski, counsel, sur les aspects corporate.

RELATED CAPABILITIES

- M&A & Corporate Finance

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be “Attorney Advertising” under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP’s principal office and Kathrine Dixon (kathrine.dixon@bclplaw.com) as the responsible attorney.